NATIONS UNIES



Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de

commises sur le territoire l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n°:

IT-05-88/2-PT

Date:

30 juin 2009

FRANÇAIS

Original:

Anglais

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE II

Devant:

M^{me} le Juge Kimberly Prost, juge de la mise en état

Assistée de :

M. John Hocking, Greffier

Ordonnance rendue le :

30 juin 2009

LE PROCUREUR

c/

ZDRAVKO TOLIMIR

DOCUMENT PUBLIC

ORDONNANCE PORTANT MODIFICATION DU CARACTÈRE DES OBSERVATIONS DU GREFFE

Le Bureau du Procureur:

M. Peter McCloskey

L'Accusé:

Zdravko Tolimir

NOUS, KIMBERLY PROST, Juge du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (le « Tribunal »),

VU les observations du Greffe relatives au suivi médical de l'Accusé (Registry Submission pursuant to Rule 33(B) concerning the Accused's Medical Monitoring, les « Observations du Greffe »), déposées à titre confidentiel et ex parte le 8 juin 2009 en application de l'article 33 B) du Règlement de procédure et de preuve du Tribunal international (le « Règlement »), où figurent des informations de caractère personnel sur l'état de santé de l'Accusé et le suivi médical de ce dernier,

ATTENDU que, à la Conférence de mise en état tenue le 25 juin 2009, l'Accusé a fait expressément savoir qu'il préférait que toute question liée à son état de santé ou à ses conditions de détention soit traitée en public. Aussi avons-nous décidé d'examiner en audience publique¹ les informations contenues dans les Observations du Greffe,

EN APPLICATION de l'article 54 du Règlement,

ORDONNONS que le caractère confidentiel et ex parte des Conclusions du Greffe soit levé.

Fait en anglais et en français, la version en anglais faisant foi.

Le Juge de la mise en état

/signé/

Kimberly Prost

Le 30 juin 2009 La Haye (Pays-Bas)

[Sceau du Tribunal]

30 juin 2009

¹ Compte rendu d'audience en anglais, 25 juin 2009, p. 258 à 270.